



# Salies MAG

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SALIES-DE-BÉARN

n°6 - Mars 2025

**LE PAIN DE SUCRE FAIT PEAU NEUVE**

**PLAN MOBILITÉS : ACTE 2**

**2024 : RETOUR EN IMAGES**

[www.salies-de-bearn.fr](http://www.salies-de-bearn.fr)



## SOMMAIRE

<b>Édito du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Tourisme</b>	<b>4-5</b>
Suite et fin des travaux aux Thermes	4
1 <sup>er</sup> salon de la santé féminine	5
<b>Ils font Salies</b>	<b>6</b>
Rencontre avec Pascal Moncapjuzan, écrivain	
<b>Urbanisme</b>	<b>7</b>
Les déclarations obligatoires	
<b>Mobilités</b>	<b>8-9</b>
Circulation, stationnement ... du nouveau	8
La Zone de rencontre - bon à savoir	9
<b>Actions 2024</b>	<b>10-13</b>
Retour en images des principales actions	
<b>Équipements - des projets à venir</b>	<b>14-17</b>
Oeuvre au jardin public - Économies d'énergie	14
Réhabilitation ancienne crèche - la ville en balade sonore	15
Panneau Pocket	16
Le Pain de Sucre fait peau neuve	17
<b>Culture-animations</b>	<b>18-20</b>
Planning des manifestations 2025	
<b>Devoir de mémoire</b>	<b>21</b>
80ème anniversaire du débarquement	
<b>Sécurité</b>	<b>22</b>
Sécurité et numérique : des outils et des dangers	
<b>Du côté de la CCBG</b>	<b>23</b>
au service de ses habitants	
<b>Tribunes politiques</b>	<b>24</b>
<b>État civil</b>	<b>25</b>
<b>Vie municipale</b>	<b>26-27</b>
Mise à jour des listes électorales	26
Nouveautés 2025 : COMEDEC - France identité	27

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Thierry CABANNE

RÉDACTRICE EN CHEF  
Carine SARRIQUET

COMITÉ DE RÉDACTION  
Christine BOIRET, Christine BAGUR,  
Paule GHYS, Carine SARRIQUET,  
Sylvie WINCKERT

CONCEPTION GRAPHIQUE  
Service Communication  
Mairie Salies-de-Béarn

IMPRESSION  
Imprimerie BASSE NAVARRE  
64120 Saint-Palais

PHOTOS  
Mairie de Salies-de-Béarn, Isabelle ANTIER,  
Serge LAVIELLE, Jean-Michel OMNÈS,  
Carine SARRIQUET

CONTACT  
Mairie 05 59 38 00 40  
communication@salies-de-bearn.fr





Chères Salisiennes, chers Salisiens,

L'année 2024 est derrière nous et nous laisse très perplexes quant à la situation et au devenir de notre pays. En effet, les événements politiques et électoraux nous plongent dans une situation remplie d'incertitudes et de doutes. À l'heure d'écrire ces mots, le vote d'un budget est toujours en attente ainsi que la déclaration de politique générale. La seule chose que l'on sait c'est qu'il nous faudra faire des économies et que les aides aux communes vont diminuer, voire s'éteindre dans certains cas.

L'année 2025 s'annonce compliquée.

Nous allons continuer à transformer notre ville en réfléchissant sur l'optimisation de nos investissements et ainsi faire des choix.

Ces choix portent sur la sécurisation au travers de la pose de caméras complémentaires, mais aussi sur le dossier de la rue Paul Jean Toulet au travers de la politique habitat.

Nous continuerons à faire avancer le dossier de la sécurisation du Saleys et faire tout ce que nous pouvons à notre niveau. Le mur de Larroumette a été refait et le Saleys nettoyé. Les événements du 17 octobre ont été maîtrisés grâce à la mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde dont je vous parlais dans notre *Salies Mag* n°4.

La rue Pont Mayou va être repensée, végétalisée. Le programme voirie continue avec le même investissement financier.

Le bâtiment de l'ancienne crèche sera réhabilité afin de lui redonner vie et y recevoir des associations.

D'autres dossiers sont en projets mais pas assez matures et approfondis à ce jour.

Salies se transforme; en contact avec des investisseurs, je suis très attentif et très prudent envers tout ce qui se présente.

Vous pouvez compter sur mon engagement total pour que notre Salies prenne le tournant qu'il faut en respectant notre équilibre et notre identité.

Je veux finir cet édito sur une bonne note en vous confirmant que cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts sur la part communale comme je m'y étais engagé lors de la dernière campagne électorale.

Je vous souhaite de passer une belle année. Croyez en l'avenir et au développement de notre belle cité.

Bien amicalement et au plaisir de vous rencontrer lors des nombreuses manifestations qui nous attendent.

Votre Maire,  
Thierry Cabanne.

## Les Thermes achèvent leur métamorphose

Depuis 2021 et son acquisition par le groupe France Thermes, l'établissement thermal fait l'objet d'une rénovation complète dont la dernière phase de travaux s'achèvera ce printemps, avec pour point d'orgue la transformation du bassin thermal qui retrouvera sa configuration historique.

« Les thermes de Salies-de-Béarn écrivent une nouvelle page de leur histoire avec l'ambition de se réinventer... », ce sont par ces mots que le président Sylvain Sérafini de France Thermes, exploitant de l'établissement thermal, a abordé la présentation de sa troisième et dernière séquence de modernisation qui s'achèvera à la fin du printemps et aura mobilisé un investissement de 7,5 millions d'euros.

**BON A SAVOIR : Réouverture le 19 mai 2025 !**

**La Cure thermale sera ouverte du 19 mai au 13 décembre 2025.**

**Les Spa et Espace Bien-être seront ouverts du 19 mai au 31 décembre 2025.**



Plusieurs interventions sont au programme. Des travaux de rénovation de l'espace Cure vont, en particulier, voir le bassin thermal retrouver sa forme originelle en U et bénéficier de plages adaptées. Il était précédemment constitué de deux piscines dont l'accès nécessitait d'emprunter des escaliers.

Les autres travaux réalisés consistent en la restructuration complète de la zone vestiaire, la création d'un cabinet de consultation, la rénovation du hall d'accueil ainsi que la mise à disposition d'une salle de repos.

Le chantier hivernal comprend aussi la réalisation d'un espace « cures premium », proposant des soins complémentaires à la cure conventionnée et une prise en charge personnalisée. Et la zone « spa et bien-être » n'est pas en reste. La partie gauche des thermes va ainsi voir son couloir réaménagé, la création d'une salle de repos avec tisanerie et d'un nouvel espace forme. Les vestiaires qui, malgré un entretien et des interventions de rénovation régulières, souffraient de vétusté, font l'objet d'une restructuration globale. Un patio extérieur avec jacuzzi verra le jour, tandis que de nouveaux équipements – hammam, sauna ou encore cabine de soin duo en esthétique – seront installés.

Enfin, la réfection à neuf de la toiture en ardoise parachèvera les travaux.

Quant à la tour située derrière les thermes, côté spa, qui ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale, une solution esthétique et sécurisée sera déployée mais sa réhabilitation structurelle – onéreuse – ne pourra être réalisée à court terme.

### UNE NOUVELLE MARQUE : SELYA

La rénovation des infrastructures s'accompagne d'un repositionnement des thermes qui visent à « s'imposer comme LA station thermale de la femme » auprès de la clientèle nationale et internationale. Pour rappel, si les soins, traitant principalement à Salies-de-Béarn, de pathologies en rhumatologie et en gynécologie, continueront de concerner hommes et femmes, seront également développés des programmes d'accompagnement dédiés à l'endométriose ou à la gestion de la douleur ainsi que des recherches médicales sur l'axe gynécologique. Les thermes prennent ainsi un nouveau nom, Selya – le sel de la vie, à l'identité volontairement colorée et organique « en hommage au sel, à la vie et aux femmes ».



## “ Cure thermale du soir ”

En 2025 et à destination des personnes en activité professionnelle qui ne disposent pas de trois semaines de congés à y consacrer, Selya propose des cures thermales du soir. Elles offrent aux actifs la possibilité de recevoir des soins thermaux en fin d'après-midi.

À l'instar de la cure conventionnée traditionnelle, la cure du soir se fait dans le cadre d'une prescription médicale et est prise en charge par la Sécurité sociale. Sa durée est de 18 jours consécutifs et le contenu des soins est le même.

Pour en savoir plus : 05 59 38 10 11



## LE RESORT POURSUIT SES TRAVAUX

Si le programme d'investissement de France Thermes a débuté par la modernisation de l'infrastructure thermale, au cœur du projet de resort du groupe, la constitution d'une offre d'hébergement se poursuit.

Côté Hôtel de France et d'Angleterre, les études ainsi que la consolidation financière se prolongent tandis que la mise sur le marché de l'ancien village-vacances de l'avenue Al Cartero devrait intervenir courant 2025 pour une ouverture l'an prochain.



Les thermes de Salies-de-Béarn vous invitent au :

## 1<sup>ER</sup> SALON DE LA SANTÉ FÉMININE

SAMEDI 8 MARS - SALIES-DE-BÉARN  
DE 10 H À 17H

- ✓ CURES THERMALES À SELYA  
Cures conventionnées et prévention santé en Gynécologie et Rhumatologie, réservations, recrutement saison 2025
- ✓ CONFÉRENCES TABLES RONDES  
ENDOMÉTRIOSE ET MÉNOPAUSE  
Echanges avec des professionnels de santé
- ✓ BUS PRÉVENTION SANTÉ ET CPAM  
Dépistage cancer du col de l'utérus  
Sensibilisation vaccination Papillomavirus
- ✓ SÉANCES DÉCOUVERTES BIEN-ÊTRE ET REMISE EN FORME  
Cosmétiques, soins visage, massages « kiné », sophrologie, réflexologie plantaire, fitness, yoga
- ✓ ART ET CULTURE  
Exposition photos et court-métrage "Elle, La vie, L'avenir"  
Moment Librairie

ENTRÉE GRATUITE !

 Espace Jean Monnet  
Espace Lucien Basse-Cathalinat  
Salies-de-Béarn

Restauration possible sur place avec le Rugby Club Béarnais.  
Parking du Casino à proximité - Gratuit

TÉLÉCHARGEZ LE PROGRAMME →  
[www.selya-resort.com](http://www.selya-resort.com) | 05 59 38 10 11 (choix 2)



Événement couvert par :



organisé en partenariat avec :



## Rencontre avec ...



### Pascal Moncapjuzan, auteur de "Salies-de-Béarn, au fil de l'eau salée"

**P**ublié fin 2024, cet ouvrage de 232 pages fait découvrir le patrimoine de notre petite cité riche en histoire avec plus de 200 photos originales.

#### Salies Mag : Pascal Moncapjuzan, qui êtes-vous ?

Pascal Moncapjuzan : Je suis né à Salies en 1969. Mes parents, grands parents et arrière grands parents sont Salisiens. Mon père tenait la boucherie place du Bayaà (aujourd'hui la librairie), comme mon grand-père et arrière grand-père. Ma mère travaillait quant à elle au Crédit agricole juste en face. Je connais donc bien le quartier ! J'ai quitté Salies à 18 ans pour faire mes études de dessin à Paris. Et j'y travaille depuis dans la publicité. Mais je suis resté fidèle à Salies et j'y reviens souvent.

#### Vous êtes l'auteur de "Salies-de-Béarn, au fil de l'eau salée", quelle en est la genèse ?

C'est un projet ancien. Durant mes études aux Arts appliqués, j'avais eu l'idée de faire un livre sur Salies. J'avais juste fait une double page et je m'étais arrêté là ! En 2001, j'avais sorti l'ouvrage "Autrefois Salies-de-Béarn" chez Atlantica qui avait pour base des photographies anciennes. Mais je m'étais glissé dans une collection avec une mise en page, un format prédéfini, ce qui était un peu frustrant. Jusqu'au jour où en discutant avec Laure Baud, du "Moment Librairie", nous avons fait le constat qu'il n'existait aucun livre de photos sur Salies. Laure m'a dit : "l'idée est lancée, à toi de jouer... mon rôle s'arrête là !" Ce qui n'était pas tout à fait vrai car elle m'a gentiment harcelé pendant 4 ans à coups de "Alors le livre, il avance ?". Ce qui m'a été très utile.

#### Quel a été le processus de développement ?

J'ai repris les textes de mon premier livre que j'ai réécrit et complété. Pour les photos je pensais faire appel à un photographe mais faute de moyens, je m'en suis chargé moi-même (en dehors des photos de drone). J'ai donc acheté un appareil et arpenté Salies en essayant d'avoir les plus jolies lumières, ce qui m'a demandé beaucoup de patience et de temps. Il a fallu également contacter les propriétaires des lieux privés pour y accéder. Puis trier plus de 2000 photos, faire les retouches, la mise en page, le document d'impression etc.

#### Présentez-nous l'ouvrage; qu'y retrouvons-nous ?

Il s'agit d'un livre guide qui propose de raconter Salies à travers ses bâtiments et lieux remarquables. Comme on le ferait avec une visite guidée. J'ai écrit des textes courts pour ne pas noyer le lecteur et privilégier les images. Il y en a plus de 200. On y retrouve également des vues inédites prises dans des endroits privés, des vues de drone et de très anciennes images jamais publiées.

#### Quelque chose vous a-t-il particulièrement marqué ou étonné sur un lieu, une histoire, un personnage lors de la rédaction de l'ouvrage ?

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce genre de projet, ce sont les personnes que l'on croise. Il y a également la joie de retrouver des documents comme les fiches d'identité du couple Fitzgerald lors de leur passage à Salies.

#### Où peut-on se procurer :

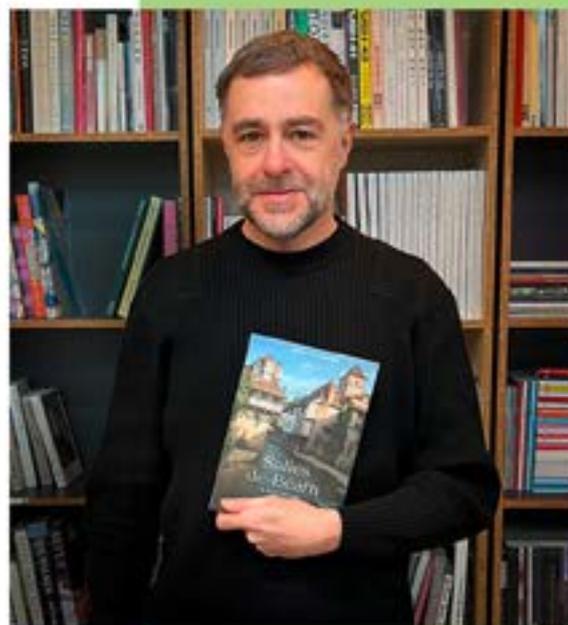
##### "Salies-de-Béarn, au fil de l'eau salée" ?

Au Moment Librairie, à la Boutique de Souvenirs, chez Créativ'Y Thé, à la Boutique des Salines, au Musée du Sel et des Traditions béarnaises, aux offices du tourisme de Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx ainsi qu'à l'Espace Culturel d'Orthez E.Leclerc.

#### Quelques mots pour conclure...

En parcourant Salies, j'ai pris conscience de la beauté mais également de la grande fragilité des bâtiments. Certains menacent ruine. Sont-ils promis à la démolition ?

Le bâti médiéval et thermal de Salies doit absolument être préservé dans son intégrité. C'est notre devoir de le transmettre intact aux générations futures. J'espère que ce livre fera aimer Salies.



## Les déclarations obligatoires

Vous avez un projet de travaux, de création de commerce ou de meublé sur la commune, certaines formalités sont obligatoires. Vous pouvez vous adresser au service urbanisme de la mairie.

### PLATEFORME DE DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME

Vous avez un projet de travaux (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, d'aménager, de démolir) ? Toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'entreprendre les travaux.

Vous pouvez désormais déposer en ligne sur la plateforme :

<https://sve-ccbg.sirap.fr/#/064499/>

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande :

- Choisir le formulaire CERFA
- Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction
- Créer un compte spécifique en complétant les renseignements demandés
- Choisir le type de dossier à déposer, compléter les rubriques et joindre les pièces (plan de situation, plan de masse, ...)

Une fois le dépôt validé, un accusé d'envoi électronique (AEE) sera adressé à l'adresse indiquée par vos soins, puis un accusé de réception électronique (ARE) lorsque la mairie aura enregistré le dossier.

**Pensez à anticiper votre calendrier de réalisation**



Le croisement des fichiers des services de l'État, services communautaires et des données communales nous a amené à constater que de nombreuses offres de locations présentes sur les diverses plateformes n'avaient pas fait l'objet de déclaration auprès de la mairie.

La commune rappelle que selon l'article L 324-1-1 du Code du Tourisme « toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit ou non classé, doit

en avoir fait préalablement la déclaration auprès du Maire de la commune où est situé le meublé ».

Cette déclaration doit se faire via le formulaire Cerfa 14004\*04 téléchargeable ou disponible à la mairie. Une fois complété il sera adressé par courriel, voie postale ou déposé à l'accueil de la mairie.

Par ailleurs, il est rappelé que l'hébergeur est tenu, après inscription en mairie, de prendre attache avec les services de la communauté de communes du Béarn des gaves qui est en charge de la gestion de la taxe de séjour. Au cours de l'année, les services du cadastre seront amenés à effectuer des relevés et des contrôles.

Enfin, il est rappelé que le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) interdit en son article 2-1-1 l'implantation humaine dans les zones les plus dangereuses.

### Les meublés de tourisme

### Commerces et ERP

Vous avez effectué ou envisagez la reprise ou l'ouverture d'un lieu recevant du public (magasin, restaurant, bureau, cabinet, salle de bien être .....): outre les démarches de création et obligations administratives auprès des différents organismes dont relève votre activité (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, URSSAF, .....), vous devez mettre en conformité votre établissement, notamment en matière d'accessibilité et de sécurité. Même si aucun travaux ne sont nécessaires, il convient de déposer un dossier en mairie afin de l'informer du changement d'exploitant, dossier qui sera transmis aux services de l'État pour avis.

Toute modification de façade (remise en peinture, devanture, dispositif d'évacuation par sortie ventouse ...) et pose ou changement d'enseigne et de publicité extérieure doit obligatoirement faire l'objet d'une demande auprès des services de la mairie.

Tous renseignements : [urbanisme@salies-de-bearn.fr](mailto:urbanisme@salies-de-bearn.fr) - 05 59 38 00 40 (accueil de la mairie)

# Circulation, stationnement... du nouveau pour les usages de tous

Issues de la concertation publique déroulée au cours de l'hiver dernier, plusieurs solutions sont en cours d'installation pour limiter les véhicules motorisés en centre-bourg et faciliter l'accès en ville par voie piétonne et cycliste.

Lors de la concertation sur les mobilités salisiennes de demain qui, rappelons-le, a consisté en 5 réunions publiques – une rencontre de présentation générale, suivie de trois ateliers thématiques et une réunion de restitution des travaux collectifs, mais également en la diffusion via l'ensemble des canaux de communication à la disposition de la commune, de questionnaires et de supports de libre expression (« fiches-idées ») sur le sujet, des préoccupations et/ou pistes d'amélioration ont émergé, objets d'une adhésion partagée, et des priorités définies.

En voici les principales ainsi que les actions en cours ou à venir pour y répondre :

- **ACCÈS AU COLLÈGE PUBLIC** : améliorer la liaison Avenue du Dr J. Dufourcq

La rue, dont la séparation avec la bande piétonne était dangereuse, matérialisée par des seuls plots, a, cette année, été entièrement réaménagée avec la création d'un trottoir sécurisé et partagé pour les piétons et cyclistes.

- **STATIONNEMENT VÉLOS** : renforcer le maillage

Pour répondre à des besoins grandissants, la municipalité poursuit son programme d'investissements en matière de stationnements vélos et s'est dotée d'une vingtaine de porte-vélos additionnels. Ils ont été installés dans les lieux suivants : Jardin public (accès depuis les rue des Bains, boulevard St Guily et cours du Jardin public), Bayaà (passage rue du Canal, devant l'office de tourisme), rue Saint Vincent et place Jeanne d'Albret.

- **PARKINGS** : gérer les flux de stationnement au profit des parkings périphériques

Afin de mieux faire connaître ces parkings existants, inciter les automobilistes à s'y rendre et limiter leur circulation en centre-bourg, une signalisation adaptée a été imaginée qui consiste en l'identification, à destination des visiteurs, des principaux lieux de stationnement (parking Graner, de l'école de musique et du Bignot) depuis les portes d'entrée de la commune. En cas d'occupation complète de l'aire, un plan de délestage est signalé dirigeant vers le parking le plus proche. Prochainement des panneaux indicateurs de différentes destinations (ex : centre-bourg, thermes, espace culturel...) qui précisent les temps pédestres d'accès seront également déployés.

Ces dispositifs seront mis en place au premier semestre 2025.

- **ZONE DE RENCONTRE** : repenser le périmètre, améliorer la signalisation et la communication

Des travaux sont actuellement menés par vos élus et techniciens et vont déboucher sur une évolution de cet espace (voir article "Zone rencontre – bon à savoir" qui suit).

- **GRANDS AXES D'ACCÈS À LA VILLE** : retravailler les mobilités en tenant compte des différents usages

Les réflexions sur la Zone de rencontre portent aussi sur les axes d'entrée à Salies-de-Béarn. Une étude est programmée pour redéfinir les périmètres de circulation, revoir les aménagements pour une meilleure cohabitation des usagers.

2025 verra le lancement de ce projet pluriannuel.

# La Zone de rencontre – Bon à savoir

Espace de circulation intermédiaire entre aire piétonne et zone 30, la Zone de rencontre vise à faire cohabiter de manière apaisée dans un même lieu les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés, mais doit aussi permettre le développement de la vie locale. Mise en place depuis huit ans dans la commune, son fonctionnement demeure cependant parfois méconnu de ses usagers. Rappel des règles pour adapter les bons comportements au bénéfice de tous...

## Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. [...] Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (article R 110-2 du Code de la route).

Si, dans la plupart des zones de rencontre le double sens est la règle pour les usagers à vélos, en revanche, à Salies-de-Béarn, un arrêté municipal de 2023 impose à ces derniers de cheminer dans le sens de la circulation uniquement.

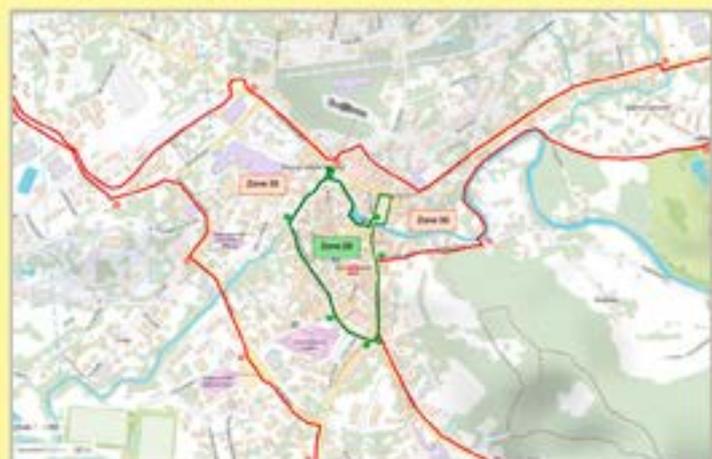


## Quelle est la zone concernée et les évolutions à venir ?

La concertation publique sur les mobilités conduite fin 2023 a mis en lumière la nécessité de retravailler le périmètre de la zone de rencontre, afin de mieux faire correspondre la réalité des usages, la sécurisation de tous et une identification claire de l'espace concerné. Complétée par les travaux conduits par élus et techniciens, elle fait actuellement l'objet d'une redéfinition de son zonage. Le projet intègre un espace en zone 20 resserré et une zone 30 étendue (voir plans ci-contre).

De manière générale, une zone de rencontre se reconnaît principalement grâce à sa signalisation spécifique. Le panneau d'entrée dans une zone de rencontre est ainsi à fond bleu et à bord blanc. Plusieurs pictogrammes se trouvent sur ce fond : un piéton, un cycliste, une voiture et un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h. Le panneau de sortie de zone de rencontre se matérialise de la même façon, avec cependant une barre rouge.

Dans le cadre de l'évolution des périmètres zone 20 et 30, la signalisation d'entrée/sortie de zone va être modifiée pour une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public.



## À RETENIR :

- Sur la zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité absolue sur les véhicules (voitures, vélos, scooters...)
- Les véhicules motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.
- À Salies-de-Béarn, les cyclistes ne sont autorisés à circuler que dans le sens de circulation.

## 2024 : retour en images des principales actions

L'année écoulée a été le témoin de nombreux temps forts et de l'aboutissement de programmes d'investissement. Retour sur quelques réalisations conduites au cours de l'année 2024...



### Journées de l'Environnement

Le thème des changements climatiques était au centre des Journées de l'Environnement qui se sont tenues les 13, 14 et 17 mai dernier dans la commune. À l'occasion de cet événement, conduit en partenariat avec l'association Ecocene et destiné au jeune public, trois ateliers étaient proposés : l'un visant à déconstruire de manière ludique les idées reçues, un deuxième abordant les changements probables localement et les enjeux liés et un troisième atelier permettant de mieux comprendre le risque inondations au moyen d'une simulation exécutée sur une maquette. Fresque éphémère réalisée par les participants et spectacle vivant complétaient le programme.



### Toilettes publiques autonettoyantes

L'installation de sanitaires à entretien automatique a été effectuée au mois de février au parking Graner. Dispositif plébiscité, un deuxième équipement de ce type a été mis en service début 2025 près de l'esplanade de la salle de sports de Mosqueros.

### Cérémonie des nouveaux arrivants

Plus de 30 familles se sont installées à Salies-de-Béarn en 2023. Une cérémonie d'accueil leur a été dédiée au mois de mars, au sein de l'espace culturel Lucien Basse-Cathalinat, en présence de Monsieur le Maire Thierry Cabanne et des membres du conseil municipal. Un moment convivial riche en échanges a suivi le discours de bienvenue. À l'issue de la soirée, chaque famille est repartie avec un cadeau local de bienvenue.



### Éclairage public

2024 a vu l'achèvement du programme de rénovation complète des foyers lumineux avec le remplacement de 577 ampoules par des dispositifs Led. L'investissement réalisé a permis de réduire de 50% la consommation électrique par rapport à 2017.





## Concours des maisons fleuries

Le Concours des Maisons fleuries, de plus en plus relevé chaque année, a rendu son verdict le 11 juillet dernier à l'occasion d'une cérémonie tenue en mairie. Outre les catégories Maison des villes et Maison des champs, chaque année voit une troisième thématique proposée. Ainsi, après la biodiversité en 2023, c'est le thème de la décoration et de la valorisation par les objets recyclés qui a été retenu en 2024.

Ont été récompensés :

### Maisons de Campagne

- 1<sup>er</sup> Evelynne LOUSTAU
- 2<sup>ème</sup> Laurent MONCAUT
- 3<sup>ème</sup> Didier FORESTIER

### Maisons de Ville

- 1<sup>er</sup> Josette ALLAIN
- 2<sup>ème</sup> Patricia TAYLOR
- 3<sup>ème</sup> Stéphane DIAS

La municipalité tient à féliciter l'ensemble des participants pour la qualité du fleurissement de leurs jardins et balcons et ainsi que le partage de leur passion.



## Programme voirie annuel

Salies-de-Béarn possède quelques 100 kilomètres de routes et de chemins. En 2024, 240 000€ ont été investis dans l'entretien des voiries communales. Avec la mise en sens unique de la rue de la Tannerie, 20 places de stationnement supplémentaires ont été créées le long de la route et, de ce fait, l'accès à l'école a été sécurisé !

## Festival d'Humour

Sous la houlette du comédien et humoriste Timothé Poissonnet (voir « Ils font Salies », *Salies Mag* n°5), la troisième édition du Festival d'Humour de Salies-de-Béarn s'est déroulée à la salle Jean Monnet les 20 et 21 septembre, devant un public de plus en plus nombreux et enthousiaste. Après Jean-Luc Lemoine ou encore Mathieu Madénian les années passées, l'affiche 2024 comprenait Franjo, Marie Reno, Marine Ella, Edouard Deloignon, Oldelaf, Antonia De Rendinger, Emy BNG ainsi que Tristan Pierre.



## Schéma directeur d'assainissement

Les problématiques générées notamment par la collecte d'eaux claires parasites, par l'impact du réseau unitaire engendrant des déversements, ont amené à s'interroger sur les performances actuelles et futures du système d'assainissement. La commune a poursuivi en 2024 une étude pluriannuelle pour améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des eaux pluviales et du système d'assainissement des eaux usées de la commune, conduite par le cabinet ZAE et dont les conclusions seront connues d'ici la fin du premier semestre 2025. Il sera suivi d'un schéma directeur qui fixera les orientations en matière d'assainissement collectif à échéance 2035 ainsi que le plan d'actions associé.





## Le voyage des aînés

Conviés par la municipalité, près de 90 Salisien(ne)s âgé(e)s de 65 ans et plus ont profité, à l'occasion d'un « voyage des aînés » le 25 septembre, d'une journée particulièrement ensoleillée. Au programme : repas au Col de Gamia, visite à Bunus de la ferme Aozteia, exploitée par la famille Astabie-Laborde, éleveuse de brebis Manech tête noire et de porcs Kintoa, puis temps libre à Arnéguy. Ceux n'ayant pu s'y rendre se sont vus offrir un repas organisé en fin d'année.

## Forum des associations

Près d'une trentaine d'associations salisiennes, culturelles, sportives, sociales ou encore ludiques, étaient présentes le 5 octobre pour présenter leurs activités à la population. En lien avec le forum 2024, dans la dynamique de maintenir et créer du lien entre nos différentes associations, une nouveauté a été proposée : la possibilité pour l'ensemble des associations de participer à une formation de sensibilisation environnement sur le thème "inventons des vies" et une société bas carbone pour garder une planète habitable. Cette formation, plébiscitée, s'est déroulée le samedi 18 janvier dernier à la mairie.



## Octobre Rose 2024

Solidaire et partenaire, la mairie illumine sa façade ainsi que le kiosque et les rues du centre-ville en rose durant tout le mois d'octobre.



Rendez-vous annuel incontournable, l'édition 2024 a connu deux temps forts.

D'une part, une soirée spéciale s'est tenue au cinéma Le Saleys avec la diffusion, offerte par la municipalité, de « Haut les cœurs » suivi d'un échange avec l'équipe du centre de rééducation fonctionnelle pour mieux comprendre, prévenir et dépister la maladie, vivre avec et après.

La réalisation, d'autre part, de la 3ème Marche rose, organisée le dimanche 20 octobre par l'association « Club cyclotouriste salisien » en partenariat avec la commune et à laquelle ont participé plus de 550 marcheurs sur les deux parcours proposés.



Ces événements ont permis de récolter 4962,90 € pour la recherche pour le cancer et l'accompagnement des malades.

## - INONDATIONS - Fonds Barnier



### Aides Inondations : permanences

Dans l'attente de la mise en place par le syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM) d'un service d'accompagnement dédié et opérationnel courant 2025, la mairie a réalisé au cours du mois de décembre 2024 plusieurs permanences destinées aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leurs biens face au risque d'inondation. Cela afin de les aider dans leur démarche de sollicitation d'aide financière par l'État au titre des « fonds Barnier ».



### Illuminations de Noël

Tandis que le 7 décembre dernier, le Père Noël, en compagnie de Monsieur le Maire, accueillait petits et grands sous la halle de la Mairie, pour une distribution de friandises, les électriciens de la commune ont dévoilé leur dernière création entièrement réalisée en interne, à savoir un sapin géant composé d'anneaux lumineux qui a trôné au rond-point du Sanglier durant toute la période des festivités, rencontrant un vif succès auprès des administrés ainsi que des visiteurs d'un jour.



### Et ...

En complément, qui feront l'objet de présentations dans les prochains mois, plusieurs projets ont continué à être développés en 2024. Citons la sécurisation et réhabilitation d'un ensemble immobilier délabré rue Paul-Jean Toulet, la programmation du lotissement de Coulomme, la réhabilitation de l'ancienne crèche, le rachat de l'espace fitness sis chemin de Coulomme à destination associative ou encore le déploiement du plan Mobilités.



## Quelques projets à venir en 2025

Aux côtés des évènements que nous retrouvons désormais annuellement (Journées de l'Environnement, Festival de l'Humour, Octobre Rose...) et en complément des programmes développés par ailleurs dans *Salies Mag* (Pain de Sucre, Plan mobilités, Schéma directeur d'assainissement...), la commune poursuit sa politique d'investissements et verra la concrétisation de plusieurs projets déjà lancés ou émergents.

### Une œuvre pour le Jardin public

Venant compléter la transformation du Jardin public (voir *Salies Mag* n°4), une consultation a été lancée cet hiver pour y installer une œuvre artistique durable qui représenterait l'identité de la ville à l'issue de laquelle trois candidatures ont été retenues. Puis, un jury a été constitué, composé d'élus et d'habitants ayant manifesté leur intérêt à y participer. La sculpture sera érigée à l'ouest du jardin, non loin de l'espace dédié aux jeunes enfants.

(À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'artiste lauréat n'est pas encore connu, le jury se réunissant à la fin du mois de février).



### Poursuite des économies d'énergie

Point final du programme pluriannuel d'investissement relatif à l'éclairage public, la limitation de la consommation d'électricité passera par le changement des armoires permettant une gestion optimisée de l'éclairage des rues et bâtiments.

En outre, et au moyen de la mise en lumière ponctuelle de certaines voiries, ces nouveaux équipements faciliteront la sécurisation nocturne pour les habitants rentrant à pied lors de manifestations festives telles que Bal des pompiers, fêtes locales ou lors de simples promenades dans les rues de notre belle cité.

### Des équipements communaux modernisés

Vieillissants et énergétiquement peu performants, les menuiseries de la Mairie seront entièrement remplacées en 2025.

Dans le cadre de la lutte contre les cyberattaques et subissant des défaillances de plus en plus nombreuses, le système informatique des services municipaux a fait l'objet d'investissements visant à une meilleure efficacité et une sécurisation maximale des données hébergées.

## Projet de lotissement à De Coulomme

Dans le cadre du projet de création d'un lotissement chemin de Coulomme, notamment destiné à l'accueil de primoaccédants, un inventaire 4 saisons - qui a pour but de réaliser une expertise faune-flore afin de choisir la solution qui concilie le mieux l'opportunité du projet avec la préservation de la biodiversité et de ses alentours - est en cours d'achèvement.

Ses conclusions vont permettre cette année d'adapter éventuellement et de lancer la réalisation du programme de construction d'unités résidentielles de différentes natures (terrains nus, habitat individuel, habitat collectif).

## Réhabilitation de l'ancienne crèche

Situé rue Félix Pécaut, face à la place du Bignot, le bâtiment qui abritait la crèche locale jusqu'à son déménagement place Alexandre de Coulomme avait fait l'objet d'une restitution par la communauté de communes à la commune et n'avait plus abrité d'activités depuis. Un projet de réhabilitation y est mené depuis plusieurs mois et verra sa concrétisation prochainement.

Le but est de mutualiser ce lieu à travers un espace multifonctions dans lequel nous retrouverons des acteurs et actions de la vie salisienne où le social et la jeunesse pourront se retrouver en toute quiétude et sécurité.

## Développement de la vidéoprotection

Lancé il y a trois ans et constitué aujourd'hui de 22 caméras, le déploiement de la vidéoprotection dans les lieux stratégiques de la commune se poursuit en 2025 en étroite partenariat avec la gendarmerie. Si le dispositif qui, rappelons-le, ne permet le visionnage des vidéos que par des personnes dûment habilitées et uniquement sur réquisition des gendarmes en cas d'enquête, a un effet dissuasif, il permet en outre, dans la grande majorité des cas d'élucider les délits commis.



## La ville en balade sonore

Avec l'objectif de diversifier l'offre touristique et culturelle locale, la commune est en cours de création de deux parcours de visites thématiques à destination des jeunes de 5 à 12 ans et de leurs familles, via l'application Vira & Vasa. Le projet sera en fonctionnement au cours de l'été. Il se matérialise par une chasse au trésor par le biais d'une promenade sonore, gratuite et réalisée en autonomie, qui allie fiction et réel pour apprendre en s'amusant l'histoire du patrimoine de Salies-de-Béarn de manière ludique, pédagogique et immersive.

Il viendra compléter deux outils existants : une visite patrimoniale audio conçue par l'office de tourisme et téléchargeable depuis le site [www.tourisme-bearn-gaves.com](http://www.tourisme-bearn-gaves.com) et l'application Terra Aventura, pilotée par le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine ([www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)).

**SIMPLE, RAPIDE et EFFICACE : LES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL**

Application gratuite qui permet à la Mairie de vous informer d'une alerte ou du suivi d'une situation d'urgence

**Téléchargez cette application sur votre téléphone portable**

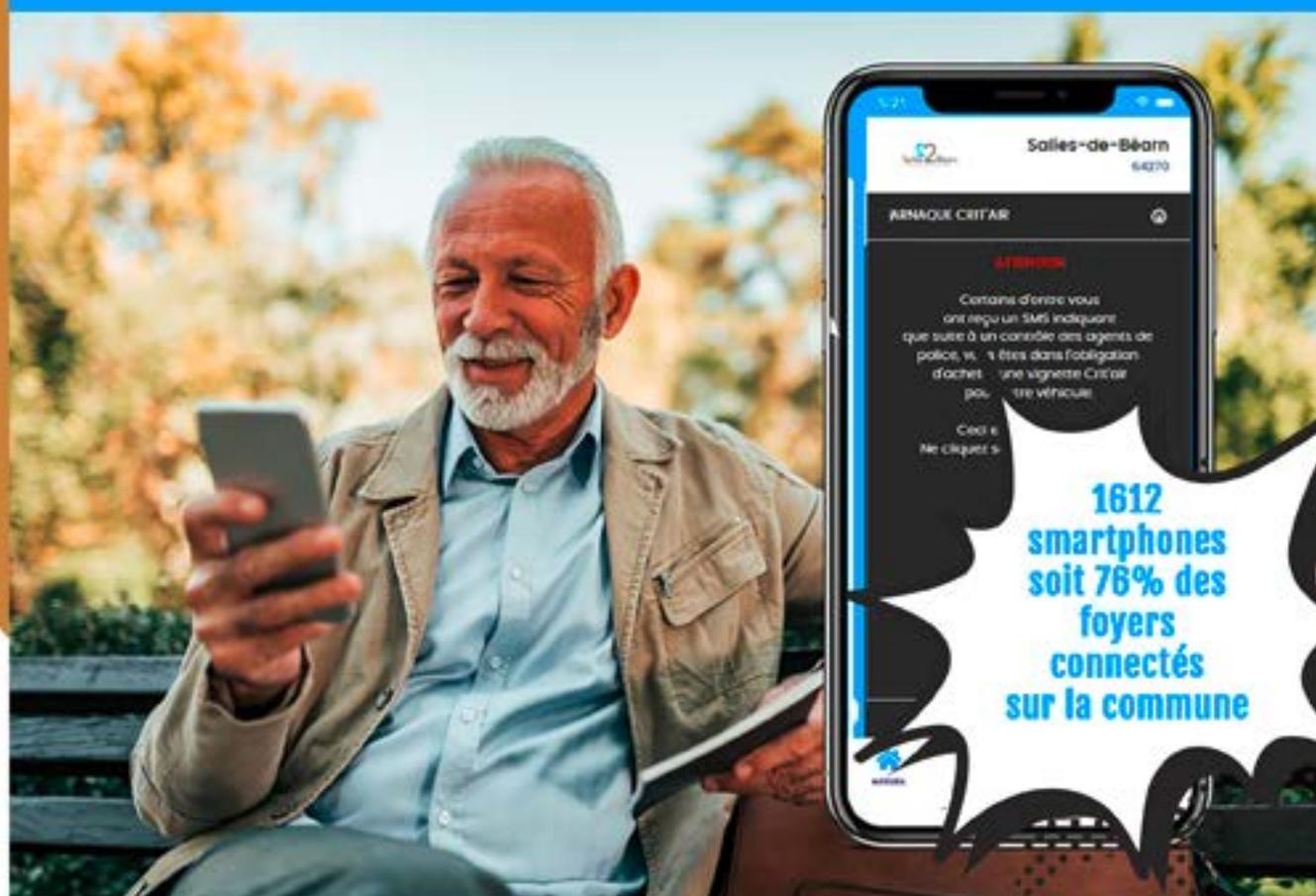
Mettez en favoris "Salies-de-Béarn" pour recevoir les infos utiles et prioritaires



**Panneau  
Pocket**

**n°1 en  
France**

**Les alertes et informations  
de votre mairie sont sur  
PanneauPocket**



**Soyez les premiers informés en  
téléchargeant gratuitement l'application**



Play Store



Apple Store



App Gallery

## Le Pain de Sucre fait peau neuve

Le Pain de Sucre, également appelé la colline de la Sègue, qui domine la ville, propose l'un des points de vue les plus emblématiques sur les toits de Salies-de-Béarn. Le parc naturel aménagé fréquenté tout au long de l'année par les promeneurs, les sportifs, les touristes, les établissements scolaires ou encore les familles va, dans les prochaines semaines, être rafraîchi afin de proposer un espace adapté à tous les publics.

### Mise en accessibilité

Maintenir un site naturel tout en permettant l'accès au lieu à tous. Tel est le parti pris des aménagements à venir. Ainsi certaines zones de cheminement piéton, en particulier depuis l'entrée « haute » située direction des Antys, vont être retravaillées pour faciliter la circulation de poussettes ou de personnes à mobilité réduite. L'entrée depuis la rue Larroumette – menant aujourd'hui à des escaliers rendus très glissants selon les conditions météorologiques – fera l'objet d'une sécurisation afin d'être ouverte tout au long de l'année. Rénovation également pour le parcours d'orientation, régulièrement emprunté par les scolaires mais dont les bornes sont pour certaines vieillissantes ou cassées.

### À la rencontre des animaux

Plébiscités par les visiteurs, jeunes et moins jeunes, les animaux demeurent un incontournable du parc et continueront d'honorer le Pain de Sucre de leur présence, pour certains en liberté et d'autres protégés par des enclos. Cependant, leurs différents lieux de vie ainsi que de nourrissage seront repensés pour le bien-être et le confort de tous, et l'arrivée de nouvelles espèces est en cours de réflexion.

### Animations éducatives et culturelles

Un espace éducatif abrité et équipé va intégrer le Pain de Sucre, en lieu et place de l'ancienne chatterie avec l'objectif d'accompagner les activités pédagogiques ou encore les sorties ludiques, à destination des scolaires, des centres de loisirs et des associations.

En outre, le programme d'aménagement prévoit la création d'un lieu d'observation de la diversité animale et végétale sous la forme d'une jachère fleurie favorisant l'accueil des pollinisateurs ainsi que des hôtels à insectes, dans un espace dédié et clos, hors d'atteinte des animaux en liberté.

Enfin, table d'orientation, nouveaux équipements de pique-nique, sièges en bois compléteront le dispositif.



### RAPPEL

#### Chiens bienvenus...mais tenus en laisse !

Le Pain de Sucre vous semble idéal pour vous y promener avec votre compagnon à quatre pattes et vous avez raison. Mais pour la sécurité des visiteurs et des animaux présents à l'année ou en saison, nous vous rappelons qu'il est obligatoire qu'ils soient tenus en laisse !

Pour rappel, y contrevenir vous expose à une amende de 35 € et votre responsabilité serait engagée en cas de blessures, même indirectes, causées par l'effarouchement des pensionnaires (brebis, ânes, etc.) du parc.

# Planning des manifestations



## Toute l'année

Tous les lundis de 18h30 à 19h - halle de la Mairie  
Distributions et rencontres producteurs-consomm'acteurs  
L'AMAP Salies (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne)

Tous les lundis à partir de 20h30 – Casino Hôtel du Parc  
Concours de belote. Tous les participants récompensés.  
Les Cartes salisiennes

Tous les samedis pairs - ateliers d'écriture de 10h à 12h  
au Savoir Partagé - 05 59 38 37 01

## Mars



Dimanche 2 mars - Mosquéros  
La Ronde du Sel  
Vélo club salisien

Lundi 3 et 17 mars - 18h30 - salle de la Mude  
Batalèra de la Mude - causerie en béarnais  
Les Amis du Vieux Salies

Samedi 8 mars - de 10h à 17h  
Espace culturel Lucien Basse-Cathalinat  
1er salon de la santé féminine  
Selya, resort thermal & spa

Samedi 15 mars - à partir de 13h30 – en ville  
Défilé carnaval  
Le Savoir Partagé avec la participation de plusieurs associations  
et en partenariat avec la Mairie

Samedi 22 à 20h30 et dimanche 23 à 15h - salle Jean Monnet  
Pièce de théâtre "Toc-Toc"  
La Compagnie "les Grains de Sel"

Dimanche 23 mars - Salle d'entraînement  
Concours "Dart Salisien" interrégional  
Compagnie des Archers de Salies

Mercredi 26 mars - 14h à 17h - Mosquéros  
Ludotruck  
Francas 64

les 29 et 30 mars - Local "En Aban" - Pl. du Bignot  
Stage de sculpture sur pierre et bois - modelage  
Association "En Aban"

Dimanche 30 mars - 16h30 - Eglise Saint-Martin  
"Concert de printemps"  
"Chœur de sel"

Lundi 31 mars - 18h30 - salle de la Mude  
Batalèra de la Mude - causerie en béarnais  
Les Amis du Vieux Salies

## Avril



Samedi 12 avril - salle Ravel-Rotonde  
Spectacle des parents et repas  
L'A.P.E.L. SALIES

Lundi 14 avril - 19h - salle de la Mude  
Batalèra de la Mude - causerie en béarnais  
Les Amis du Vieux Salies

Du samedi 19 au lundi 21 avril - en ville  
"Rencontre des Arts contemporains " Art en Vrac  
Association "Village rencontre des arts contemporains"

Mercredi 23 avril - 14h à 17h - Mosquéros  
Ludotruck  
Francas 64

Dimanche 27 avril - en ville  
Marche  
Carresse-Salies Football Club

## Mai

- Lundi 5 et 19 mai - 19h - salle de la Mude
- Batalèra de la Mude - causerie en béarnais
- Les Amis du Vieux Salies
- Mercredi 14 mai - 19h - esplanade de Mosquéros
- Tournoi de pétanque des PEP 64
- Association sportive du Hameau de Bellevue
- Mercredi 28 mai - 14h à 17h - Mosquéros
- Ludotruck
- Francas 64

## Juin

- Lundi 2 et 16 juin - 19h00 - salle de la Mude
- Batalèra de la Mude - causerie en béarnais
- Les Amis du Vieux Salies
- Dimanche 8 juin - 9h - stade Fofon AGUER - Caresse-Cassaber
- Tournoi U11/U13
- Carresse Salies Football Club
- du vendredi 13 au dimanche 15 juin - divers jardins de particuliers
- Festival du "vent dans les plumes"
- Association "un oiseau sur la tête"
- Samedi 21 juin - en ville
- Fête de la musique
- Mairie
- Dimanche 22 juin - Théâtre de verdure du Rooy
- Fête de l'école
- A.P.E.L. de Salies-de-Béarn
- Mercredi 25 juin - 14h à 17h - Mosquéros
- Ludotruck
- Francas 64
- Samedi 28 et dimanche 29 juin - dans le Jardin d'Arc
- Concours "Tir Beursault" - interrégional
- Compagnie des Archers de Salies



## Juillet

- Mercredi 02 juillet - 14h à 17h - Mosquéros
- Ludotruck
- Francas 64
- Samedi 5 juillet - 20h30 - Église Saint-Martin
- Concert
- Association "Christema"
- A partir du 7 juillet - place du Temple ou parking Konné
- Exposition #Stolen Memory
- Archives Arolsen et ONaCVG
- Du vendredi 11 au lundi 14 juillet - dans les rues de la ville
- Concours de peinture et sculpture à ciel ouvert
- Association "Salies à Peindre"
- du 18 au 20 juillet - en ville
- 16ème Edition de la "Fête des Sottises"
- Association "Lacaze aux Sottises"
- les 22 et 29 juillet - 19h - au fronton de Saint-Martin
- Parties de pelote
- Les Jeunes de Saint-Martin



## Août

- Les 2 et 3 Août - Centre-ville
- "Fêtes de Salies"
- Comité des Fêtes
- les 5 et 12 août - 19h - Fronton Saint-Martin
- Parties de pelote
- Les Jeunes de Saint-Martin
- Vendredi 15 août - Place du Bayaà et rues du vieux Salies
- Marché artisanal
- Association les Métiers d'Antan
- Le 15 août - parc du Casino
- "La Piperadère"
- Association la Piperadère
- Samedi 23 août - Salle Ravel-Rotonde
- Fête de l'Orphéon et des amis
- Chœur d'hommes Orphéon

## Septembre

-  Du jeudi 11 au dimanche 14 septembre - en ville
-  Fête du sel
-  Association "La Jurade du Sel"
-  Mercredi 17 septembre - esplanade de Mosquéros
-  Tournoi handisport de pétanque des PEP64
-  Association sportive du Hameau Bellevue
-  Vendredi 28 et samedi 29 septembre - salle Jean Monnet
-  Festival d'humour
-  Mairie
-  Samedi 29 septembre - parc du Casino
-  Rassemblement de voitures anciennes et de motos dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
-  Association "Roulez-Rétro"

## Octobre



-  Dimanche 19 octobre - départ parc du Casino
-  Octobre Rose - Marche Rose de 5 et 10 km
-  Mairie et Club Cyclotouriste salisien
-  Mercredi 15 octobre - 14h à 17h - Mosquéros
-  Ludotruck
-  Francas 64
-  du 20 au 31 octobre - salle du rez-de-chaussée de la mairie
-  Les pinceaux d'automne
-  Association "Salies à Peindre"
-  Les 25 et 26 octobre - espace culturel Lucien Basse-Cathalinat
-  Festival vidéo de la 25<sup>ème</sup> heure
-  FestiClap Salies

## Novembre

-  Mercredi 12 novembre - 14h à 17h - Mosquéros
-  Ludotruck
-  Francas 64
-  Du 15 au 30 novembre - en ville
-  Festival des solidarités en Béarn des gaves
-  Comité de jumelage Salies-Sabou
-  Courant du mois - salle d'entraînement
-  Concours du "Challenge de la ville" - interrégional
-  Compagnie des Archers de Salies
-  Fin novembre - salle de Mosquéros
-  Tournoi de basket PEP64
-  Association sportive du Hameau de Bellevue.
-  du 10 au 15 novembre - Salle du rez-de-chaussée mairie
-  Exposition sur la Guerre 14-18
-  Mairie et les Pupilles de la Nation

## Décembre

-  Mercredi 12 novembre - 14h à 17h - Mosquéros
-  Ludotruck
-  Francas 64
-  Dimanche 14 décembre
-  Salle du rez-de-chaussée mairie, la halle et place du Bayaà
-  Marché de Noël des Métiers d'Antan
-  Association les Métiers d'Antan
-  Lancement des illuminations de Noël de la ville
-  par Monsieur le Maire devant la mairie
-  Décembre en ville
-  Salies enchanté
-  A.C.A.S

plus de  
**150 associations  
salisiennes**

[www.salies-de-bearn.fr/ma-ville/vie-associative](http://www.salies-de-bearn.fr/ma-ville/vie-associative)

**...culture ... sports ... social ... enfance ... environnement ...**

Retrouvez le planning à jour des manifestations sur la page Facebook : [salies-de-bearn/vie associative](https://www.facebook.com/salies-de-bearn/vie-associative)

## 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement

Lors des commémoration du 8 mai 1945, le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie a donné lieu à de nombreuses manifestations dans tout le pays. Du 6 au 11 mai, Salies-de-Béarn, soucieuse de respecter le devoir de mémoire, lui a également rendu un hommage.

### Expositions

Du 6 au 11 mai, à travers une exposition dans le hall de la mairie, une trentaine de mannequins en tenues militaires, des vitrines couvrant toute la période et des cartes géographiques des différentes plages du débarquement, nous avons pu revivre en détail presque heure par heure ce moment important de notre histoire.

### Rassemblement au Monument aux morts

La municipalité, les associations d'anciens combattants et la population se sont réunies le 8 mai devant le Monument aux morts à l'occasion d'une cérémonie du souvenir qui honorait la mémoire des soldats morts pour la patrie. M. David Habib, député, et M<sup>me</sup> Denise Saint Pé, sénatrice, ont rejoint M. le Maire, Thierry Cabanne, pour le dépôt de gerbes. Soulignons la présence de la récente brigade des 28 jeunes sapeurs pompiers salisiens.



### CALENDRIER DES JOURNÉES ET CÉRÉMONIES NATIONALES 2025

19 mars	JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR EN LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC
27 avril	JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION
8 mai	COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
27 mai	JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE
8 juin	JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS EN INDOCHINE
18 juin	JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
14 juillet	FÊTE NATIONALE
20 juillet	JOURNÉE NATIONALE A LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS ET D'HOMMAGE AUX "JUSTES" DE FRANCE
25 septembre	JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉTIVES
11 novembre	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 ET HOMMAGE RENDU À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE
5 décembre	JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

## Sécurité et numérique : des outils et des dangers

Si Internet et ses applications constituent un outil de communication qui permettent de dialoguer en instantané ou de partager des contenus divers, ils ne sont cependant pas sans risques pour leurs utilisateurs. Nous vous présentons deux exemples de dispositifs numériques au service de la sécurité des biens et des personnes...

### Risques naturels : des infos utiles à télécharger !

Les intempéries du mois d'octobre, qui ont vu le Saleys déborder et le Plan communal de sauvegarde déclenché, nous rappellent l'importance de rester informés afin de mieux se protéger au moment où interviennent des événements majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques.

Nous vous rappelons ainsi que la mairie met à votre disposition deux documents essentiels :

- **Le DICRIM** (document d'information communal sur les risques majeurs) – Il précise, pour chaque risque identifié (inondation, séisme, transport de matières dangereuses...), le niveau d'exposition potentiel à l'échelle de la commune et du département ainsi que les bons réflexes à adopter;
- **Le PFMS** (plan familial de mise en sécurité) – ce livret pratique rappelle les différents moyens d'alerte existants, vous aide à planifier votre évacuation ou encore liste le matériel à préparer en avance. Il est à compléter et à conserver dans chaque foyer.

Ces documents sont téléchargeables ici :



Parmi les supports, l'application gratuite **PanneauPocket** vous permet de recevoir les alertes et informations en temps réel sans avoir à communiquer votre numéro de téléphone ou votre courriel.

Pour cela, il vous suffit de :

- Télécharger **PanneauPocket** sur Play Store, Apple Store ou App Gallery ;



Sélectionner « Salles-de-Béarn » en favoris.

Vous recevrez ainsi les messages et notifications directement et instantanément sur votre téléphone portable.

Donc si ce n'est déjà fait, n'attendez plus !

### Se protéger d'Internet

Vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet ou vous souhaitez signaler des mails frauduleux ou douteux ? Le Ministère de l'intérieur a mis en place 2 plateformes: "PHAROS" et "THESEE".



L'outil PHAROS permet de signaler un contenu illicite sur Internet :

- Escroquerie et arnaque financière utilisant Internet
- Pédophilie et pédopornographie
- Expression du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie
- Incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse
- Terrorisme et apologie du terrorisme

Pour en savoir plus et signaler :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>



THESEE a pour objectif de traiter les principaux modes opératoires constatés sur Internet. La centralisation et l'analyse de ces plaintes permettent de mieux connaître ces phénomènes et de lutter plus efficacement contre :

- le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social
- l'escroquerie aux sentiments
- l'escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location)
- le chantage en ligne avec demande d'argent
- la demande de rançon pour débloquer un ordinateur (ransomware)
- la fraude liée aux faux sites de vente

Vous êtes victime, rendez-vous sur [SERVICEPUBLIC.FR](http://SERVICEPUBLIC.FR) > rubrique « arnaque en ligne »

# La Communauté de communes au service de ses habitants

Complémentaires aux actions conduites par les municipalités des communes qui la composent, la communauté de communes du Béarn des gaves (CCBG) exerce de nombreuses compétences qui impactent le quotidien de ses habitants parmi lesquels le développement économique et la promotion du tourisme, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ou encore l'activité sociale d'intérêt communautaire. En voici quelques actualités.

## LA CARTE INTERACTIVE DU BÉARN DES GAVES : une application gratuite et facile d'entretien

Portée par la CCBG, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, une nouvelle application Web promeut l'ensemble du Béarn des gaves à travers une carte interactive géolocalisée. Emplacements des déchetteries ou des colonnes à verres, points d'arrêt du transport à domicile EN ABAN I, adresses des mairies, etc. : elle présente les points d'intérêts et de services du territoire, utiles aux habitants, aux entrepreneurs, aux touristes, aux nouveaux arrivants... afin de trouver facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien.



<https://carte.bearnndesgaves.com>

Contributeurs et acteurs locaux sont invités à s'impliquer dans l'amélioration de cette cartographie en adressant un courriel à l'attention d'Amandine Vidal : [accueil@ccbearnndesgaves.fr](mailto:accueil@ccbearnndesgaves.fr)

## FRANCE SERVICES EN BÉARN DES GAVES : Simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des organismes suivants : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, France Travail, la Direction des finances publiques, France titres, le chèque énergie, France Rénov', La Poste et le point-justice.

L'ouverture de cet espace porté par l'intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

À Salies-de-Béarn, les permanences ont principalement lieu sur rendez-vous dans les locaux du Pôle social (4, rue des Jardins) : le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.

Contact : Marion Cossé (qui succède à Cécile Courbet), conseillère France services, par téléphone, au 07 51 61 40 29, ou par courriel : [franceservices@ccbearnndesgaves.fr](mailto:franceservices@ccbearnndesgaves.fr)

## L'ESPACE NUMÉRIQUE DU BÉARN DES GAVES : pour un accompagnement adapté

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez perfectionner vos compétences, l'espace numérique du Béarn des gaves est la solution ! Dans un cadre bienveillant et à votre rythme, profitez-y d'un accompagnement personnalisé et évolutif pour être à l'aise avec les outils numériques au quotidien.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour apprendre à :

- Prendre en main : un téléphone, une tablette, un ordinateur, l'utilisation d'internet.
- Communiquer : les courriels, WhatsApp, les réseaux sociaux.
- Protéger : son ordinateur, ses données, sa vie privée.
- Organiser ses déplacements : utiliser Open Street hop, Google Maps ou un GPS, réserver un billet en ligne.
- Acheter et réserver : achats en ligne, banque en ligne, sites de réservations en ligne.
- Créer : affiches et flyers, vidéos, albums-photos, documents textes, e-books, tableurs.
- Découvrir de nouveaux outils : l'IA (intelligence artificielle), des logiciels d'organisation, des applications diverses... n'hésitez pas à faire la demande !

**Contactez le médiateur numérique pour s'inscrire, pour organiser un accompagnement personnalisé ou pour toute autre demande d'informations.**

L'accueil se fait sans rendez-vous dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : Nathan Hostier, médiateur numérique, par téléphone, au 07 54 38 11 51 ou [espacenumerique@ccbearnndesgaves.fr](mailto:espacenumerique@ccbearnndesgaves.fr)

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés, etc.) :

<https://urlz.fr/h086>

(Page d'accueil de [www.ccbearnndesgaves.fr](http://www.ccbearnndesgaves.fr))

Rubrique « UNE COMMUNAUTE DE SERVICES »

Ligne « CULTURE & ESPACE NUMERIQUE »

Pastille « ESPACE NUMERIQUE ».



## SALIES AU COEUR



Construire le Salies de demain : une vision pour chacune et chacun d'entre nous

Chères salisiennes et salisiens, Notre groupe, Salies au Cœur vous souhaite une bonne année 2025.

Animé (e)s par une volonté farouche de préparer un avenir ambitieux pour Salies-de-Béarn, nous croyons en une ville dynamique, solidaire, répondant aux attentes de toutes les générations et respectant son identité unique. Pour les jeunes Salisiens, il est impératif de développer des infrastructures et des activités qui leur permettent de s'épanouir dans un environnement stimulant.

Nous souhaitons également renforcer la protection de nos aînés, avec des actions concrètes en faveur des plus fragiles, pour qu'ils puissent vivre dignement et sereinement dans notre commune. L'avenir de Salies passe par des solutions innovantes, pour offrir une meilleure accessibilité, réduire les nuisances tout en renforçant les déplacements respectueux de l'environnement. Nous croyons également au potentiel économique de notre ville, qui s'articule notamment autour de ses grands pôles d'excellence : le domaine des soins, le thermalisme, les établissements médico-sociaux.

Epauler ces acteurs majeurs et le tissu économique local est une priorité.

La dynamisation du commerce de proximité, l'accueil de nouvelles activités, et un soutien accru à l'emploi contribueront à renforcer l'attractivité de Salies. Face aux défis climatiques, nous devons agir pour protéger notre ville des inondations et autres risques environnementaux. Nous nous engageons à développer des solutions concrètes pour améliorer la gestion de l'eau, rénover nos infrastructures, comme la station d'épuration en bout de course.

La richesse de Salies repose aussi sur son tissu associatif. Nous souhaitons promouvoir nos traditions, tout en favorisant l'ouverture à des expressions culturelles diverses. Ce dialogue entre enracinement et modernité permettra de renforcer notre cohésion et notre rayonnement. Enfin, attirer de nouveaux arrivants nécessite des projets immobiliers repensés, alliant modernité, durabilité et respect du patrimoine. Cette vision est guidée par un engagement sincère : faire de Salies-de-Béarn une ville où chacun trouve sa place, dans un cadre de vie agréable et ouvert sur l'avenir.

Partageons et construisons ensemble !

Adishatz, A bientôt, Salies au Cœur

## ENSEMBLE POUR DEMAIN – AMASSAS PER DOMAN



Notre volonté chez Ensemble pour demain – Amassas per doman est de promouvoir un mode de gouvernance partagée.

Quésaco la gouvernance partagée ? Un mode de fonctionnement partagé avec une « horizontalité » dans la prise de décisions collectives pour l'intérêt général.

C'est une intelligence collective qui inclut la « base ». Le mode de décision évolue: il oblige à écouter et à construire collectivement par intégration progressive des points de vue différents. La décision est prise lorsqu'il n'y a plus d'objection raisonnable après un échange coopératif d'arguments orienté vers la meilleure solution.

Il ne s'agit plus seulement de fournir des informations (par exemple lors de la cérémonie des vœux ou dans la gazette municipale) ou de simplement consulter la population (par exemple un sondage sans dialogue ou une enquête publique) mais d'associer élu.es et citoyen.nes dans une codécision ou décision partagée.

Dans cette méthode, nous voulons que tou.tes aient le même niveau d'information – éducation citoyenne – en intégrant la plus grande représentativité : élu.es, citoyen.nes, associations.

Le.a citoyen.ne est au centre : il.elle participe directement à la gestion de la cité en étant représenté.e dans les structures de décision – dans les commissions municipales ou avec un temps d'échanges au Conseil municipal. On peut aussi concevoir des budgets participatifs, des conseils de quartier, des conférences de citoyen.nes, des sondages délibératifs ...

Nous ne sommes pas dans une logique d'opposition mais de minorité – a contrario de la majorité , il est tout à fait concevable de confier des délégations à des conseiller.es de la minorité et amener TOUT le conseil municipal à être acteur des affaires de la commune.

Tout commence par un travail autour de valeurs communes et d'un mode de fonctionnement établis dans une charte : partage du pouvoir, transparence, participation. Ainsi à l'échelle locale nous réaliserons une transition plus écologique, solidaire et démocratique.

Ces termes vous parlent ou vous interpellent ?

Pour recevoir nos communications ou nous rencontrer : Ensemblepourdemain\_Salies@protonmail.com

Bonne année à tou.tes ! Bona annada plan granada e acompanhada !

## DÉCÈS

AGUER Jeannine, Marinette, 20/11/2024  
 ALBESA Marie-Claire, 10/10/2024  
 AMELIN épouse LAVIE Claire, Marthe, 27/07/2024  
 ARRICAU-CASSIAU épouse CORNU Danièle, 27/09/2024  
 AUSSÉL Patric, Jean, 25/07/2024  
 BARRAU épouse CABANNE Monique, Marie, 21/01/2024  
 BÉDOUT Roland, Jean, 02/05/2024  
 BELOSCAR Claude, Bernard, 06/11/2024  
 BERNÉS-CABANNE Colette, Marinette, 06/03/2024  
 BERTHÉ Françoise, Marie, 01/06/2024  
 BÉTOURET épouse CARRÈRE-GÉE Marie, Catherine, 11/07/2024  
 BORDENAVE épouse COSSÉ Inna, 28/06/2024  
 BORRAZ épouse KANE Patricia, 07/01/2024  
 BOUHEBENT épouse LANCREAU Elisabeth, 22/10/2024  
 BOURGON épouse GOUGUENHEIM Claude, Jacqueline, 20/11/2024  
 BRAULT Martine, Marie, 11/10/2024  
 CASADUANT Jean-Marcel, Victor, 06/06/2024  
 CASSEN épouse DULUC Yvonne, Georgette, 26/05/2024  
 CÉRÉSUELA Nicole, Josette, 20/10/2024  
 CHOLET épouse MOLLIES Gisèle, Charlotta, 19/02/2024  
 COUN épouse DAVROULT Anne-Marie, Françoise, 04/03/2024  
 CORDIER épouse FRESNAIS Simone, Suzanne, 12/02/2024  
 COSTEMALE Jacques, Louis, 24/07/2024  
 CROUZAT épouse DOMBUDES Marie, 24/06/2024  
 DA COSTA DUARTE épouse DA SILVA AZEVEDO Maria, 16/09/2024  
 DARBON épouse PANOY Jacqueline, 01/02/2024  
 DARDEN épouse LESTRADE Sabine, Baptistine, 14/05/2024  
 DARRIGRAND épouse LACLAU Jacqueline, 15/01/2024  
 DEHÉE Lucien, René, 24/04/2024  
 DEMEURE épouse TAUZIN-FIN Lucienne, Raymonde, 25/01/2024  
 DÉRIGNAUCOURT Pierre, Charles, 18/10/2024  
 DESCOUËT Michel, 14/04/2024  
 DESTANDAU épouse DIAZ VEIGA Marie, Annie, 07/04/2024  
 DEVILLE Didier, Roger, 27/03/2024  
 DEVILLERS épouse ALEXANDRE Annie, Madeleine, 25/08/2024  
 DOBLAS BURGOS épouse SALAZAR Dolores, 12/10/2024  
 DONO Francine, Odette, 17/09/2024  
 DUBROCA Jean-Pierre, 05/11/2024  
 DUCASSE Marcel, 15/12/2024  
 DUFOURCQ Jacky, Joachim, 09/07/2024  
 DUFOURCQ Marie, Henriette, 24/01/2024  
 DUJUCQ Marcel, Léon, 14/03/2024  
 DUVERGEY épouse NATH Monique, Marguerite, 20/05/2024  
 ESCARPIT André, Étienne, 03/02/2024  
 ETOHEBARNE Olivier, Alain, 12/12/2024  
 EYHÉRABDI épouse BROSE Josette, Marie, 30/06/2024  
 FOURNET épouse THIBAUT Juliane, Marcelle, 30/01/2024  
 FUZELLIER Marguerite, 02/10/2024  
 GAILLARD épouse SCAMPUCCI Christiane, Régisse, 21/01/2024  
 GALLO Claude, 14/08/2024  
 GAUVACQ épouse GAUVACQ Louise, Marguerite, 01/07/2024  
 GAYE épouse CASTÈRA Marie, Claude, 06/02/2024  
 GERVAIS épouse ROBERT Nicole, Marguerite, 22/05/2024  
 GOMEZ épouse DIAZ-MARTIN Mathilde, 31/03/2024  
 GOLFFON épouse ARGAUD Nelly, 10/12/2024  
 GRAVELIN épouse ALEIN Monique, Mauricette, 11/06/2024  
 GUIRAUDÉ épouse PHINQUÉGUJY Joanne, Berthe, 13/01/2024

HOUREBAIGT Pierre, Joseph, 28/06/2024  
 HUSTAIN épouse SAINTE-CLIQUE Louise, 12/04/2024  
 HUSTAIN épouse LAVIE Sylvie, Marie, 07/01/2024  
 JACQ Fernand, 23/04/2024  
 JEAN épouse DUBOC Micheline, Julienne, 22/03/2024  
 LABARTHE Théophile, 13/08/2024  
 LABASTIE épouse SERREUILLES Juliette, Yvonne, 31/01/2024  
 LACAÏLE Colette, Andrée, 09/06/2024  
 LACLAU Georges, 22/10/2024  
 LAFARGUE Jean-Pierre, Marcel, 19/03/2024  
 LAGISQUET Marie-Hélène, 03/08/2024  
 LAGOURGUE Albert, 03/07/2024  
 LAGOURGUE Gilbert, 15/04/2024  
 LAIZAIN Francis, Daniel, 14/04/2024  
 LAJOURNADE Annie, 18/01/2024  
 LALANNE Marie, Georgette, 27/03/2024  
 LAMAISON épouse LAFROUS Yvette, Emilie, 22/03/2024  
 LAPADU Jean, Louis, 04/02/2024  
 LARCHET Pierre, 20/12/2024  
 LASSALLE Roger, Jean, 07/04/2024  
 LAUGA Jeanne, Juliette, 24/01/2024  
 LAUGA Jean-Pierre, 25/05/2024  
 LAUJHÉ Roger, Jean, 10/02/2024  
 LÉVESQUE épouse PONS Catherine, 07/10/2024  
 LIUBSIC Eric, 11/04/2024  
 LOPEZ épouse INNOCENTE Pierrette, Bernadette, 12/02/2024  
 MACQUET épouse DELEBECCQUE Raymonde, Suzanne, 19/11/2024  
 MARIONNET Bernadette, Jeanne, 21/11/2024  
 MARQUESTAULT épouse LUBET Odette, 22/05/2024  
 MÉHATS Jean, 24/07/2024  
 MESPLES épouse CAMBLATS Alice, 06/06/2024  
 MORLAAS-COURTIES épouse POCQ Pierrette, Céline, 08/12/2024  
 NEVILL Hugh, George, 15/12/2024  
 POIRIER Roland, Elie, 17/07/2024  
 PONS épouse FRANCO Rose, Blanche, 27/06/2024  
 PORTELLANO MALDONADO Francisco, 07/11/2024  
 RIVIÈRE épouse MINART Annie, Jeanne, 17/05/2024  
 ROUIOLE épouse MAISONNEUVE Béatrice, Aimée, 08/01/2024  
 SAINT GAUDENS-SAROTTE ép. LANSALOT-BASOU Jacqueline, 07/05/2024  
 SAINT-MARTIN épouse ALAMAN Claire, Gilberte, 15/09/2024  
 SALLABERRY Bernard, 26/06/2024  
 SANOHZ HUALDE épouse DRUON Rosa, 28/05/2024  
 SANGLA Robert, 30/08/2024  
 SAPHORE Patrick, Pierre, 06/08/2024  
 SARHY épouse CORMIER Anne-Marie, 04/09/2024  
 SARHY Denis, Fernand, 01/08/2024  
 SAUBUSSE épouse PÉRELILH Jeanne, Adrienne, 06/02/2024  
 SIRANA épouse LAUGA Lucette, 06/04/2024  
 SERRES Jean, Paul, 21/02/2024  
 SHEVCHENKO Viktor, Petrovitch, 08/12/2024  
 SOGE Nina, 17/06/2024  
 SOURISSEAU épouse CRIARD Jacqueline, Aurélie, 05/04/2024  
 TARTAS épouse FRÉTAULT Jeanne, Félicie, 18/02/2024  
 TIUHET Robert, 25/08/2024  
 TILLY Christophe, Claude, 10/11/2024  
 URRUTIA épouse BRETON Angèle, 15/12/2024  
 VINCENT Michel, Emilie, 24/01/2024  
 VUNDERLICH Valentin, Max, 17/01/2024  
 ZOZAYA Henri, Martin, 17/07/2024

## MARIAGES

BOULINGUEZ Sulvann et LEMBEZAT Pauline, 08/06/2024  
 BROOMHEAD Adam et DEVOIL Aimée, 12/10/2024  
 DUTILH Marc et MALET Marie, 24/08/2024  
 HEURTEAUX Serge et AGUSSOL Sophie, 10/05/2024  
 HUET Benjamin et LERLON Séléna, 13/07/2024  
 LALANNE Damien et MARQUES Johanna, 08/06/2024  
 LAURDUA Laurent et GUILHOU Sylvie, 10/08/2024  
 MOREAU Didier et MAUD Nathalie, 24/08/2024  
 N'GUUYEN VAN NHIEU Charly et PICARD Jessica, 02/11/2024  
 TIGNARD Jason et COTTA Marie-Julie, 29/06/2024

## PACS

BONNEBAIGT Nicolas et DUMOIS Stéphanie, 20/03/2024  
 DUBART Robin et BERTIN Melissa, 15/01/2024  
 FRANÇOIS Patrick et LEMOINE Virginia, 05/12/2024  
 KHELIFI Mohamed et SAINT-PE Lucie, 26/09/2024  
 NICOLAS Olivier et PROSPER Morgan, 28/10/2024

## NAISSANCES

LAHENS Valentine, 21/12/2023  
 BROUSSON Mathis, Arya, Robert, 06/04/2024  
 MOELLINGER Damien, 25/03/2023  
 RABAT Apolline, Inène, 19/07/2024  
 RABAT Briséis, Véronique, 19/07/2024  
 VERGE KRZEMINSKI Juliette, 26/03/2024



## Mise à jour des listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune :

■ Soit en mairie en complétant l'imprimé CERFA et en fournissant tous les justificatifs de domicile et d'identité

■ Soit en ligne sur le site suivant :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367).

Une notification est ensuite adressée à la mairie pour valider l'inscription.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en vous connectant sur le site :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

(saisir le nom de jeune fille pour les femmes mariées).

**Pour les administrés qui déménagent soit au sein de la commune soit dans une autre commune doivent penser à faire la démarche pour le changement d'adresse auprès de mairie. Ce n'est pas automatique !**

Vous pouvez le faire :

- Soit en mairie en complétant l'imprimé CERFA et en fournissant tous les justificatifs de domicile et d'identité

- Soit en ligne sur le site suivant :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372).

Une notification est ensuite adressée à la mairie pour valider l'inscription.

### EN 2025

Pour information, la mairie procédera dans les prochaines semaines aux radiations des électeurs qui ont signalé leur changement d'adresse lors des dernières élections et qui n'habitent plus la commune ou ceux dont les propagandes et cartes électorales ont été retournées en mairie depuis 2022.

**Le secrétariat de mairie reste à votre disposition.**

**Pour tout renseignement :  
05 59 38 00 40 -  
[accueil@salies-de-bearn.fr](mailto:accueil@salies-de-bearn.fr)**

Dépôt des dossiers de mariage, PACS, reconnaissance anticipée, changement de prénom/nom, vente de concessions, ...

Pour l'ensemble de ces démarches, la mairie vous accueille sur rendez-vous pour vous assurer un accueil de qualité.

*Pour info : La date de célébration de mariage est fixée par Monsieur le Maire. Aucune célébration n'a lieu lors des fêtes de Salies-de-Béarn et lors de la Fête du Sel car la mairie est difficilement accessible en cette période (en principe : 1er week-end d'août et 2ème week-end de septembre).*



## Mise à jour des concessions cimetières

Les concessions situées aux cimetières Saint-Martin et Saint-Vincent font l'objet de reprises dans le cas où la durée de celles-ci est arrivée à terme. Il est donc important de vous manifester en mairie en possession de votre acte de concession pour vérifier ou renouveler la date d'échéance de ladite concession. En 2024, les services de la commune ont procédé à un affichage sur chaque concession arrivée à échéance afin d'en informer les familles concernées pour qu'elles puissent renouveler cette dernière.

De même, pensez à assurer un entretien régulier des tombes familiales pour éviter un constat d'abandon et une reprise par la commune.

Ces démarches s'inscrivent dans le respect des familles de maintenir des cimetières décents et de continuer à proposer des emplacements disponibles aux concessionnaires.

Le service funéraire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

05 59 38 00 40 / [secretariat@salies-de-bearn.fr](mailto:secretariat@salies-de-bearn.fr)



### NOUVEL ADRESSAGE

Suite aux différents échanges entre la commune et les fournisseurs de service (EDF, SAUR, ...),

il est rappelé aux administrés de déclarer leur nouvelle adresse (changement de numéro et/ou de voie) auprès de ces organismes.

**Pour info : les "quartiers" n'existent plus.**

## NOUVEAUTÉS 2025 : COMEDEC

La commune est désormais reliée au dispositif COMEDEC – Communication Electronique des Données de l'Etat Civil : dispositif dématérialisé de délivrance de données de l'état civil visant à centraliser l'ensemble des demandes d'actes adressées aux communes.



Cela vous permettra de simplifier vos démarches administratives pour lesquelles les actes d'état civil sont nécessaires : demande de titres d'identité, mariage, décès, PACS.....Les communes se chargeront d'obtenir les actes nécessaires auprès de la mairie de Salies-de-Béarn.

## France identité



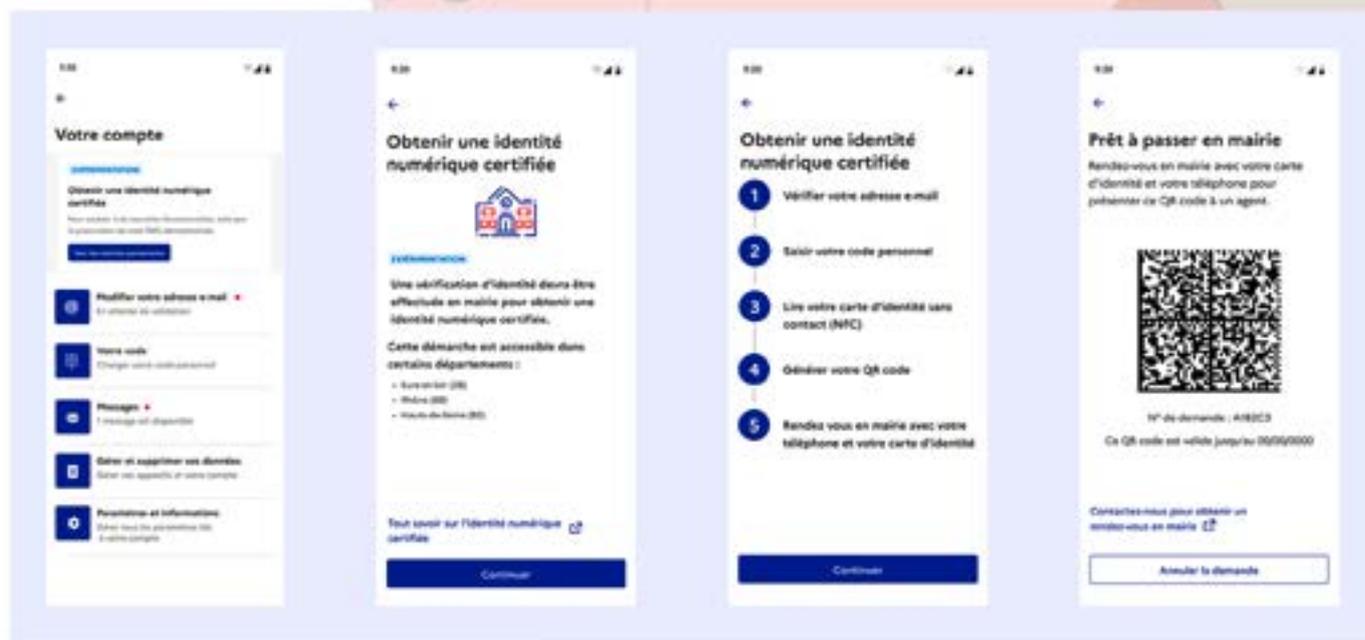
Depuis le mois de janvier, les titulaires d'une nouvelle carte d'identité peuvent certifier leur identité numérique. Pour ce faire, il convient de :

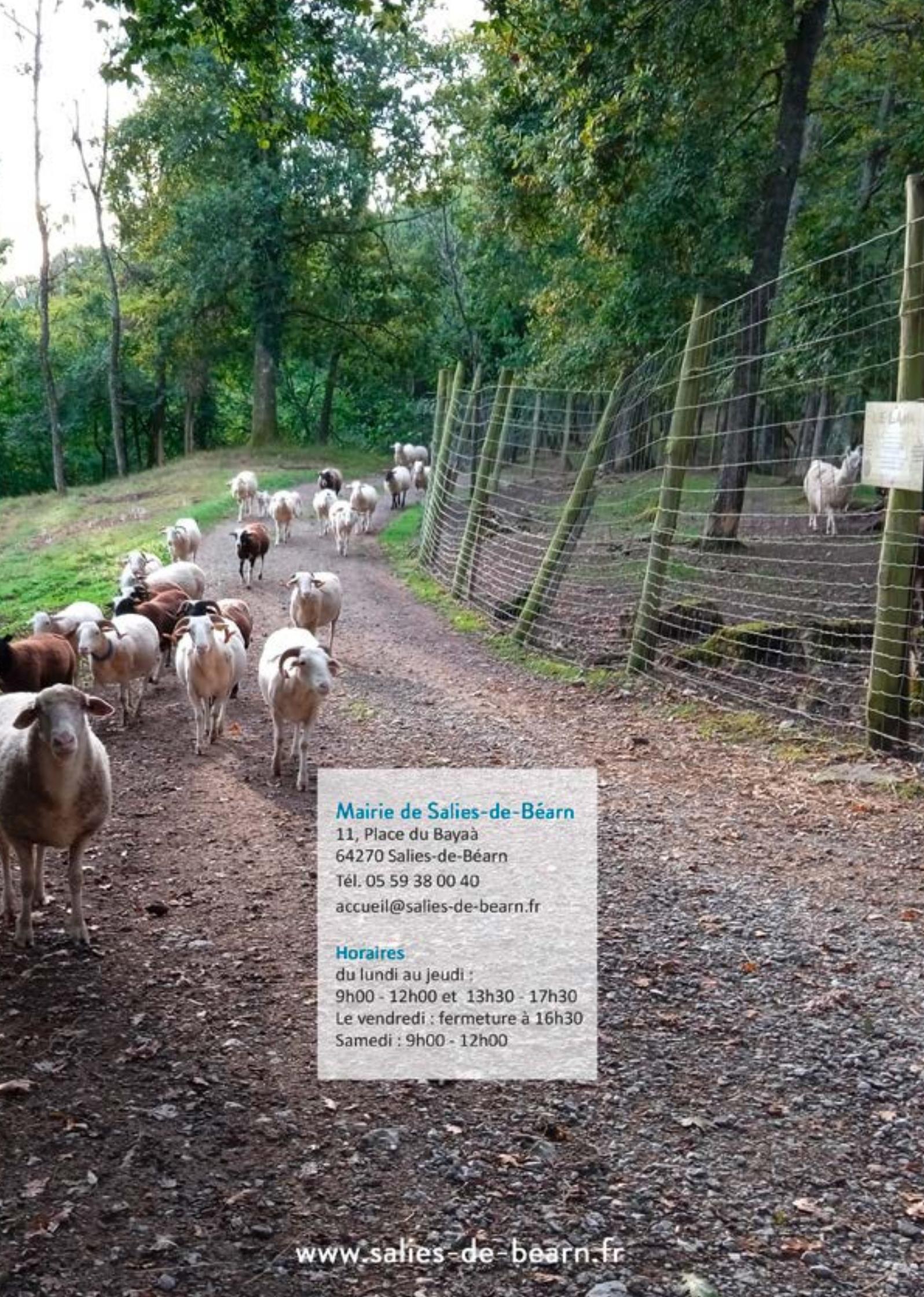
- prendre rendez-vous via la plateforme « RendezVousOnLine »
- télécharger l'application France Identité sur votre smartphone
- pré-activer votre compte dans l'application
- générer un QR code à présenter en mairie lors de votre rendez-vous.

Ainsi, la secrétaire de mairie scannera ce QR code pour effectuer la procédure de certification d'identité numérique.

À compter du mois de mars, le dispositif sera généralisé dans le cadre de toute demande de titre d'identité. Ainsi, lorsque votre demande sera traitée, vous recevrez un SMS vous informant de la disponibilité de votre titre d'identité en mairie mais aussi de la possibilité de télécharger l'application France Identité sur votre smartphone afin de suivre la procédure indiquée ci-dessus.

L'identité numérique vous permettra notamment d'effectuer des démarches en ligne comme par exemple : demande de procuration en ligne sans passage en gendarmerie dans le cadre des élections, présentation de votre permis de conduire en cas de contrôle des forces de l'ordre, ...





### **Mairie de Salies-de-Béarn**

11, Place du Bayaà  
64270 Salies-de-Béarn  
Tél. 05 59 38 00 40  
[accueil@salies-de-bearn.fr](mailto:accueil@salies-de-bearn.fr)

### **Horaires**

du lundi au jeudi :  
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30  
Le vendredi : fermeture à 16h30  
Samedi : 9h00 - 12h00